

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **EN DATE DU 12 DECEMBRE 2022.**



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda, RINGUEDE Maggy et SCHROEDER Marie-Lise

MM : BEZY Tony, DAVY Guillaume, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, HARARI Philippe et JUBLOT Alain.

Absent ayant donné pouvoir : MOUA Daniel à DELAGE Jean-Michel

Absent excusé : LEFRANC Jean-Claude

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance à 18h30.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022.

Un point est rajouté à l'ordre du jour :

- Autorisation au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses de 2023 avant le vote du budget principal.

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- Autorisation au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses de 2023 avant le vote du budget principal.

- Recensement de la population : recours à des vacataires

- Adhésion assurance statutaire contrat groupe 2023-2026

- Modification du tableau des effectifs

- Renouvellement de bail / OUZOUER RD952 00000165N2-FRA04500167 (Antenne Orange sur le château d'eau)

- Demandes de subvention pour :

- Acquisition d'un fourneau pour la salle polyvalente

- Acquisition d'une autolaveuse pour la salle polyvalente

- Acquisition de mobilier urbain

- Acquisition d'un jeu extérieur « parcours d'équilibre » pour l'école

- Acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

- Passage en éclairage LED dans les bâtiments publics

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations :

➤ Bilan du dernier conseil d'école.

➤ Coupure de courant possible les 16 et 17 décembre prochains en raison de travaux d'élagage à proximité du réseau électrique.

➤ Présentation du magazine Tourisme Loiret

Questions diverses :

➤ **Commission communication /bulletin / site internet**

M. Davy informe de la conception du prochain bulletin.

La commission a travaillé sur le logo du village et présente celui qu'elle a retenu.

L'ensemble des membres présents valide ce choix.

La séance est levée à 21h00.

Le Maire,
Jean-François DARMOIS.